



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>2684</b>	De <b>M. Jean-François Portarrieu</b> ( Horizons et apparentés - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé et solidarités
<b>Rubrique</b> > consommation	<b>Tête d'analyse</b> >Création d'une sécurité sociale de l'alimentation	<b>Analyse</b> > Création d'une sécurité sociale de l'alimentation.
Question publiée au JO le : <b>01/11/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le rapport de la Fondation Jean-Jaurès consacré aux enjeux de la France à table. Après avoir rappelé les grandes étapes de l'histoire de l'alimentation et souligné les conséquences du modèle alimentaire de masse, les auteurs insistent sur l'instrumentalisation politique du rapport à la nourriture. Simon Borel et Guénaëlle Gaultier interrogent ensuite la notion d'abondance et analysent ses effets sur la santé, l'environnement ou encore la cohésion sociale. On peut partager avec eux le constat que les excès du modèle alimentaire issu de la société industrielle conduisent à de grandes tensions et nourrissent une fragmentation de la société. Dans ce contexte, les deux rapporteurs évoquent la création d'une sécurité sociale de l'alimentation, solution qui pourrait permettre de retrouver les vertus de l'inclusion sociale par l'alimentation. Il souhaiterait connaître son avis sur ce projet de nouveau contrat social dédié à l'alimentation.